

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FREJAIROLLES**

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de convocation : 16/10/2023

Nombre de membres présents : 13

Date d'affichage : 24/10/2023

**Séance du 23 octobre 2023**

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS ET LE VINGT TROIS OCTOBRE à 18h30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CASIMIR Jérôme, Maire.

**Présents** : Jérôme CASIMIR, maire, Marie-Christine CABAL, Nathalie CARME, Christian CHAMAYOU, Nathalie DEGUDE, Richard FERNANDEZ, Lydie FOISSAC, Dominique GERARD, HERAL Nadine, Ludovic MARLOT, Olivier REGNAULT, Benoît MARQUES, Caroline CANTIE.

**Absents excusés** : Mohamed BOUMEDIENNE (procuration à B Marques), Christine CHRETIEN

**Secrétaire de séance** : Dominique GERARD.

**Objet : Programme un arbre, un collégien.**

Monsieur le maire informe le conseil municipal que les travaux du cheminement doux sur l'espace public communal étant achevés, il serait souhaitable d'y apporter des zones d'ombre. De plus, d'autres lieux publics sont à arborer.

Dans le cadre de son engagement en faveur de la biodiversité, la communauté d'agglomération de l'Albigeois collabore avec l'association Arbres et paysages tarnais. Cette dernière a pour mission d'accompagner les communes dans le conseil et le suivi technique de ses plantations.

Par ailleurs, le Département a développé un programme d'aide en faveur de l'arbre sur les espaces publics communaux appelé « un arbre, un collégien ».

Les dépenses éligibles sont : le diagnostic, l'étude préalable, l'acquisition des arbres et les travaux liés à la plantation (prestataire ou fournitures).

L'aide est fixée à 80 % du montant hors taxes pour un montant maximal de 150 € par arbre et 500 € pour l'étude.

L'aménagement proposé par l'association Arbres et paysages tarnais est présenté aux élus. Le diagnostic et l'étude ont amené les propositions suivantes :

Plantations de 38 arbres

**Cheminement doux :**

- sur le parking : 2 tilleuls, 2 merisiers, 1 aulne
- au niveau du lotissement des buis : 2 tilleuls, 2 chênes pubescents, 5 arbres fruitiers,
- au niveau de l'orée du stade : 12 arbres fruitiers,
- à l'intersection de pistes de skate/chemin du cimetière: 2 chênes verts, 1 arbre de Judée

**Terrain de pétanque** : 3 tilleuls à petites feuilles, 2 frênes oxyphylles

**Place de la salle polyvalente face à l'école maternelle** : 1 chêne vert et 17 plants

Place de la salle polyvalente, sur le parking : 2 tilleuls  
Place de la salle polyvalente, entre le stade et city-stade : 1 tilleul

Envoyé en préfecture le 26/10/2023  
Reçu en préfecture le 26/10/2023  
Publié le  
ID : 081-218100972-20231023-20230537-DE



Monsieur le maire propose deux devis de paysagistes qui effectueraient la plantation :

- MASSOL à ALBI Montant 1 100 € HT Montant 1 320 € TTC
- MARC à ALBI Montant 1 444 € HT Montant 1 732.80 € TTC

Sur proposition de monsieur le maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- ACCEPTE d'adhérer pour l'année 2023/2024 à l'association Arbres et paysages tarnais, au tarif de 80 € HT.,
- RETIENT le devis de l'association Arbres et Paysages Tarnais comprenant :  
L'ingénierie : 900 € HT,  
La fourniture des 38 arbres, piquets et demi-rondins : 1 294.54 € HT  
La fourniture des 17 plants : 51 € HT  
Total : 2 274.54 € HT 2 653.08 € TTC
- RETIENT la proposition du paysagiste MASSOL Espaces verts d'un montant de 1 100 € HT 1 320 € TTC, pour effectuer la plantation,
- CHARGE monsieur le maire de déposer auprès du Département, une demande d'aide au titre du programme « Un arbre, un collégien », action en faveur de l'arbre sur les espaces publics communaux,
- ETABLIT le plan de financement comme suit :  
*Dépenses non éligibles :*  
Frais d'adhésion à l'association : 80 € TTC  
Plants pour la haie : 51 € HT 56.10 € TTC

**Dépenses éligibles :**

Ingénierie : 900 € HT  
Fourniture des arbres, piquets et demi rondins : 1 294.54 € HT  
Prestation du paysagiste MASSOL Espaces verts : 1 100 € HT  
Total : 3 294.54 € HT 3 943.45 € TTC

**Aide du Département Un arbre, un collégien**

Ingénierie (dépenses plancher 900 € X 80%)	400 €
As.Paysages Tarnais 38 arbres, piquets,demi rondins 1 294.54 € X 80 %	1 035.63 €
Plantation paysagiste MASSOL 1 100 € HT X 80 %	880 €

Total de la subvention : 2 315.63 €

**Autofinancement : 978.91 € HT**

Ainsi fait et délibéré, les, jour, mois, an susdits et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme.

Certifie exécutoire  
Reçu en Préfecture  
Le  
Publié ou notifié

Jérôme CASIMIR  
Le maire

